



REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU

**REQUETE DE FINANCEMENT D'URGENCE
AU GROUPE DE LA BAD AU TITRE DE L'APPUI CIBLE DE LA FACILITE EN
FAVEUR DES ETATS FRAGILES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE
L'ADMINISTRATION**

AVRIL 2009

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BPN	Bureau du Programme National
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENFA	Centre national de formation administrative
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
DENARP	Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Direction Générale de la Dette
DGP	Direction Générale du Plan
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
ENA	École Nationale d'Administration
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
FEF	Facilité en faveur des États fragiles
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IDH	Indicateurs de développement humain
INE	Institut national de la statistique
IPPTE	Initiative d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés
MEPIR	Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale
MT/S	Ministères techniques/sectoriels
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PAIGC	Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
PAP	Plan d'actions pluriannuel
PACP	Programme d'assistance post-conflit
PIP	Programme d'investissements publics
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTIP	Programme triennal d'investissements publics
SC	Société civile
S&E	Suivi et évaluation
SNE	Système national de statistique
SNFO	Bureau régional de la BAD au Sénégal
SNU	Système des Nations Unies
UC	Unité de Compte
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union européenne
USD/EU	Dollar des États-Unis

1. Contexte

1.1. La Guinée-Bissau est un Etat fragile qui continue de pâtir des effets de la guerre civile de 1998-99. Cette situation est caractérisée par une certaine instabilité institutionnelle et par l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources financières, qui freinent les efforts de reconstruction nationale et entravent la volonté de l'Etat d'asseoir pleinement son autorité sur les réformes de l'administration publique et du secteur de la sécurité (armée, police, et justice). En dépit des événements tragiques intervenus récemment, et qui ont conduit au décès de l'ancien Chef de l'Etat et du chef d'Etat major des armées, le contexte politique est néanmoins marqué par la formation, suite aux récentes élections législatives remportées par le parti (PAIGC) de l'actuel Premier Ministre (67 sièges sur 100), d'un nouveau Gouvernement commis aux réformes. Le Programme de politique de ce Gouvernement a récemment été adopté par le nouveau Parlement, lequel dispose par conséquent de l'espace politique pour poursuivre les réformes, et il est à espérer que les élections présidentielles qui seront organisées dans les prochains mois contribueront à renforcer la stabilité politique.

1.2. Au plan économique, l'objectif du Gouvernement qui vient de discuter de la situation et des perspectives économiques et financières du pays avec un ensemble de partenaires menés par le FMI, est d'accélérer la mise en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques, en vue de faciliter la mobilisation de ressources internes et externes, et la relance de l'économie. Cela est indispensable pour réaliser le défi d'atteindre le point d'achèvement en 2010, et le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du programme d'assistance post-conflit (PAPC) dont la bonne exécution permettra de conclure une Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) d'ici la fin de l'année, pour appuyer la mise en œuvre du DENARP.

1.3. Cependant, compte tenu des faiblesses de capacités et des difficultés financières de l'Etat, le Gouvernement a sollicité un appui coordonné et durable de ses partenaires à l'effet de le soutenir dans la réalisation de ces objectifs. Aussi, suite aux discussions entamées avec la BAD en novembre 2008, l'objet du présent mémorandum est-il d'appuyer la requête d'appui ciblé visant à renforcer d'urgence les capacités de l'administration économique et financière en matière de coordination de l'aide et de la planification stratégique dans le cadre de la mise en œuvre du DENARP/DSRP. Outre le DENARP dont elle s'inspire, cette requête d'appui ciblé fait suite à l'approbation par les Conseils d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement le 7 janvier 2009 de la revue à mi-parcours du Document de stratégie pays 2005-2009 et de la demande d'accès à la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF). Plus spécifiquement, en son guichet III, la FEF vise à fournir des ressources supplémentaires d'un montant de deux (2) millions d'UC susceptibles d'être mobilisées rapidement pour renforcer les capacités de la Guinée-Bissau à mettre en œuvre son DENARP.

2. Objectif et justification

2.1. L'administration ne dispose pas encore de la masse critique de fonctionnaires pour des raisons liées d'une part au système éducatif défaillant, et d'autre part, à cause de la désarticulation des institutions, des difficultés financières, du départ de cadres suite aux conflits et à l'instabilité politique et institutionnelle, et du blocage des recrutements dans la fonction publique. Dans ce contexte, le but de l'appui sollicité est de contribuer à la réhabilitation du système de planification du développement et du système de coordination de l'aide du pays. A cet égard, ses objectifs spécifiques sont de renforcer les capacités de l'administration économique et financière, en matière de: (i) planification stratégique macroéconomique et sectorielle pour la mise en place des instruments de pilotage de la mise

en œuvre du DENARP; (ii) production de statistiques en vue du suivi de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des indicateurs de développement humain (IDH); (iii) renforcement des capacités de gestion de la dette; (iv) renforcement des capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide extérieure; et, (v) mise en place d'un fonds d'études pour renforcer l'appropriation des études visant à cerner les contraintes inhérentes à la fragilité et dont la levée est essentielle pour rendre durable la croissance économique et réduire effectivement la pauvreté.

2.2. L'aide extérieure fournie à la Guinée-Bissau, qu'elle soit sous forme d'appui budgétaire ou d'aide projet, est essentielle et déterminante dans la mise en œuvre de sa politique de développement. Cependant, cette aide qui est censée répondre aux priorités du développement comme le recommande la Déclaration de Paris, notamment en direction des Etats fragiles, ne fait pas l'objet de suivi systématique, de coordination, ni d'évaluation. Par ailleurs, l'information sur l'aide en Guinée-Bissau reste fragmentaire, et son évaluation laissée au seul bon vouloir du donateur. L'appropriation de la gestion de l'aide et l'amélioration corolaire de son efficacité, s'avèrent indispensables en cela, et en dehors de la question relative aux faiblesses de l'alignement, de la coordination et de l'harmonisation des partenaires tels que la préconise la Déclaration de Paris, plusieurs raisons concourent à la faiblesse de son efficacité, notamment :

- (i) La coordination entre ministères transversaux, du point de vue de l'exécution des investissements publics à travers les projets/programmes, reste faible du fait de l'éparpillement et/ou du chevauchement des mandats. Le Ministère de l'économie, du plan et de l'intégration régionale (MEPIR) doit jouer un rôle central dans cette coordination, alors que ses liaisons opérationnelles avec les ministères sectoriels, actifs dans la mobilisation et la gestion des projets/programmes, reste peu effective. Ceci n'est pas facilité par la faiblesse du suivi du DENARP et la faiblesse de liens structurants entre la Stratégie nationale, le Programme des investissements publics, les Plans d'actions prioritaires et les Finances publiques (cadres budgétaires). Tout ceci caractérise la situation actuelle de micro gestion matérialisée par une gestion peu systématique au niveau des programmes et projets, d'où le peu d'efficacité de l'aide extérieure et des investissements publics.
- (ii) Les projets/programmes financés par les partenaires démarrent péniblement à cause du retard dans leur mise en vigueur malgré l'allègement des conditions préalables de la plupart des donateurs. Les projets en cours d'exécution connaissent des lenteurs importantes et les taux des réalisations financières sont au delà des taux de réalisation physique, indiquant souvent une mauvaise utilisation des ressources. Ces retards sont également dus à l'insuffisante maîtrise des règles de procédures de certains partenaires par les cadres nationaux impliqués dans la gestion des projets. Ainsi, la mauvaise qualité des portefeuilles qui s'en suit, affecte la mobilisation des ressources et leur absorption, ce qui a un impact négatif sur l'efficacité des investissements et le rythme de la croissance. Il s'agit-là d'un cycle peu vertueux auquel il faut mettre un terme.
- (iii) Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DENARP) sur lequel de nombreux partenaires s'appuient pour fournir de l'aide à la Guinée-Bissau, depuis la Table ronde de Novembre 2006, ne fait pas l'objet de suivi systématique. Le mécanisme de suivi mis en place sous la Direction générale du plan (DGP) reste peu opérationnel, faute de disposer de ressources humaines suffisantes et de moyens techniques et financiers adéquats. La revivification et la dynamisation de ce mécanisme sont vitales pour

l'évaluation et la révision du DENARP, ainsi que pour la préparation d'un nouveau programme soutenu par la FRPC du FMI.

3. Description de l'appui

3.1. Tenant compte des leçons tirées des expériences passées, la BAD et le PNUD ont convenu avec l'accord des autorités nationales de mettre à la disposition des structures ministérielles responsables de la réalisation de ces objectifs, des assistants techniques internationaux et des experts nationaux, à savoir:

a) experts internationaux

- (i) un macro-économiste de très haut niveau (conseiller principal) chargé d'appuyer le Cabinet du Ministre de l'EPIR, et d'assurer l'orientation technique et méthodologique de l'ensemble des équipes en charge de la planification stratégique, de la gestion budgétaire, et de la coordination de l'aide;
- (ii) un macroéconomiste pour appuyer la DGP dans l'élaboration et le suivi-évaluation des programmes de réduction de la pauvreté, du programme d'investissements publics (PIP) et des plans d'action pluriannuels (PAP);
- (iii) un statisticien pour la formation en statistiques démographiques et sociales de base, et pour le suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH;
- (iv) un macroéconomiste pour l'appui à l'élaboration des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) global et sectoriels;
- (v) une assistance technique non résidentielle fournie par la CNUCED pour appuyer la gestion de la dette;
- (vi) un expert spécialiste des questions de mobilisation, coordination et suivi de l'efficacité de l'aide;
- (vii) deux experts non résidentiels pour: (a) la formation dans le domaine des techniques de négociation et de mobilisation des ressources et; (b) le suivi de la mise en œuvre tripartite (Gouvernement, partenaires et société civile) de la Déclaration de Paris; et,
- (viii) des experts non résidentiels pour: (a) le renforcement des capacités nationales dans le suivi-évaluation des projets/programmes au niveau central et régional; (b) le système d'information de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets; et, (c) le système d'information pour la gestion et le suivi technique de l'aide.

b) experts nationaux

- (ix) un expert national, macroéconomiste avec une compréhension des enjeux du partenariat public-privé, sera recruté et placé auprès du cabinet du Premier Ministre pour assurer le relais, dans le cadre de l'appui ciblé, de la mise en œuvre du DENARP et de la coordination de l'aide;
- (x) deux experts nationaux, l'un, spécialiste des questions de planification stratégique et de gestion budgétaire, et l'autre, expert en suivi des programmes et projets, seront recrutés pour appuyer le Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (EPIR), ainsi que le macroéconomiste dans la gestion de l'appui ciblé, et la réalisation des formations dans les différents domaines visés.

3.2. La veille au transfert effectif des connaissances constituera un élément clé de cet appui et, entre autres, pour l'évaluation des experts internationaux et nationaux. Les experts internationaux et nationaux auront en effet aussi la charge de contribuer à la formation des cadres nationaux au Centre national pour la formation administrative (CENFA). Ainsi, les cadres nationaux-homologues recrutés sur une base compétitive en fonction de leurs performances dans le cadre des formations, leur niveau de formation initiale et expérience,

bénéficieront d'une formation par alternance de trois à six mois au CENFA. Ils bénéficieront également avec tous les autres cadres, d'une formation continue au CENFA et/ou dans le cadre de leur travail et des séminaires. En échange de la prestation de service assurée, ils percevront des sommes forfaitaires conformes ou alignées sur les salaires de la fonction publique pour éviter d'importantes distorsions de prix relatifs, ce qui pourrait faciliter leur prise en charge par le Gouvernement sur son budget par après. Il convient de souligner que ces sommes forfaitaires seront conditionnées à la présentation périodique de rapports d'activités, à leurs performances dans le cadre de leurs termes de référence, et à l'évaluation de leurs superviseurs (nationaux et internationaux).

3.3. Le PNUD mettra par ailleurs à la disposition du CENFA que le Gouvernement envisage transformer en une Ecole nationale d'administration (ENA) avec l'appui de la BAD, un expert international, formateur lui-même, qui aura la charge d'aider la direction du CENFA dans l'organisation des formations, l'élaboration des programmes de formation en relation avec les différents postes dans les ministères et leur réalisation.

3.4. D'autre part, un centre de documentation sera aménagé, et doté d'une connexion internet. Il contribuera à l'archivage et à la dissémination des documents de méthodologie et de procédures en matière de gestion économique et financière élaborés par le Gouvernement et les partenaires. La création d'un site Internet au niveau du MEPIR contribuera également à la diffusion et dissémination d'informations et données économiques et sociales.

A. Synthèse des réalisations attendues

3.4. Les réalisations suivantes sont attendues de cet appui:

- (i) amorce significative de la réhabilitation des capacités de formulation et d'exécution dans les délais, des politiques économiques, à travers des outils de décision et de planification macroéconomique maîtrisés et un système de programmation des investissements publics plus efficace;
- (ii) progrès significatifs dans la production et l'analyse de statistiques permettant un meilleur suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH;
- (iii) amélioration de l'exécution et du suivi du DSRP en phase avec le budget de l'Etat (CDMT global/sectoriels) et les priorités sectorielles du Gouvernement;
- (iv) contribution à la mise en place d'un système amélioré de gestion de la dette;
- (v) amélioration des capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide (mobilisation des ressources suivi de l'exécution du cycle des projets et programmes et système rationalisé de suivi de l'aide extérieure);
- (vi) encadrement effectif et transfert réel de connaissances par l'assistance technique des cadres du MEPIR, Ministère des Finances (MF), Ministères techniques et Direction de la Coopération Internationale en matière de planification économique et de coordination technique de l'aide;
- (vii) mise en place d'un fond d'études pour renforcer l'appropriation des cadres bissau-guinéens dans les études telles que le PEMFAR, et visant à cerner les contraintes majeures entravant l'instauration d'un cycle durable de croissance et de réduction effective de la pauvreté;
- (viii) amorce de la restauration des capacités logistiques et de communication/information de l'administration économique et financière, grâce à un appui logistique, à travers du matériel roulant, l'installation d'équipements informatiques, la création d'un centre de documentation pour faciliter le stockage d'outils d'aide à la décision et d'un site Internet permettant la diffusion d'informations et données économiques et sociales ainsi que l'appui à la production régulière d'outils d'information tels que des notes,

brochures, dépliants et surtout l'organisation de rencontres de réflexion sur des problématiques économiques et financières.

B. Description des principales composantes ciblées par cet appui

3.5. Renforcer la planification stratégique et la gestion budgétaire et de la dette

3.5.1. Renforcer le système de planification stratégique et de suivi-évaluation du DENARP et des OMD. Il s'agit ici de renforcer les capacités d'élaboration des documents de pilotage de l'économie et de mise en œuvre du DENARP ainsi que de suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), le Gouvernement a mis en place un mécanisme de pilotage et de contrôle dans le but de disposer à temps des informations et des indicateurs en vue de mesurer les progrès accomplis pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du DENARP et partant, des progrès vers l'atteinte des OMD. Ce mécanisme déficient est à revitaliser et à redynamiser en s'appuyant sur trois principaux instruments à savoir: (i) le cadre institutionnel de pilotage qu'il convient de compléter et opérationnaliser au niveau sectoriel et des 8 régions du pays plus le Secteur Autonome de Bissau (SAB); (ii) le dispositif statistique à renforcer pour assurer la production d'informations et de données statistiques permettant un suivi effectif de la pauvreté, des OMD et des IDH; et, (iii) le dispositif de suivi participatif en associant les acteurs du développement y compris la SC, dont l'implication est essentielle pour tenir compte des préoccupations des plus démunis, des groupes vulnérables ou encore des populations rurales. Ce renforcement des capacités concerne au premier chef le MEPIR et en particulier la Direction Générale du Plan et l'Institut National de la Statistique (INE).

3.5.2. Mettre en place une gestion budgétaire et axée sur les résultats à travers: (i) le renforcement des capacités nationales en matière de cadrage macro-économique et de gestion budgétaire ainsi que d'élaboration du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT); (ii) l'élaboration des CDMT global et sectoriels dans la santé, l'éducation et l'agriculture. La réalisation de ces activités concernera en premier lieu, au plan technique, le MF en étroite collaboration, pour les CDMT sectoriels, avec les Ministères sectoriels concernés; le MEPIR qui assurera la coordination et la liaison avec la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le PIP et les Programmes d'actions prioritaires définis par le DENARP.

3.5.3. Renforcer les capacités de gestion de la dette. La gestion de la dette restera liée à l'aide extérieure même si le pays ne reçoit prioritairement que des dons. Outre des capacités nationales renforcées en matière de gestion de la dette, un mécanisme de suivi de la dette devra être mis en place. Le MF est le bénéficiaire de ce mécanisme, dont l'encadrement et l'exécution relèvera de la CNUCED.

3.6. Améliorer la mobilisation, la coordination et le suivi-évaluation de l'aide

3.6.1. Renforcer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide. Il s'agira de mettre en place un dispositif de suivi de chaque étape du cycle du projet (de l'identification jusqu'au rapport d'achèvement, en passant par les phases de mise en vigueur, de décaissement, suivi-évaluation, audits, etc.). Il s'agira aussi de favoriser le dialogue entre les acteurs chargés du suivi et de la gestion des projets, à travers la réalisation d'ateliers de sensibilisation et d'information sur l'approche de la gestion basée sur les résultats, et l'élaboration et la dissémination de rapports sur l'efficacité de l'aide. Un appui sera fourni également pour l'organisation de réunions ministérielles tous les trois mois sur la base de tableaux de bord élaborés et partagés, et de rapports de suivi de l'aide produits régulièrement. Un suivi de la Déclaration de Paris de ce point de vue devrait être effectif. L'assistance technique nécessaire

sera aussi assurée en vue d'améliorer les performances en termes de mobilisation de ressources, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources et la formation des cadres nationaux dans les techniques de négociation et mobilisation de ressources. Les principaux bénéficiaires sont le MEPIR, la Direction de la coopération internationale (DCI) et les ministères sectoriels en charge de la mise en œuvre et S&E des projets. Les parties prenantes y seront associées, notamment la SC, dans le suivi et la coordination de l'aide. Le Gouvernement s'engage à clarifier le mandat des structures en charge de la coordination de l'aide, avec pour finalité de confier la mobilisation et la coordination technique de l'aide extérieure au MEPIR, et de confier la gestion des aspects politiques de l'aide au Ministère des Affaires Etrangères à travers la DCI.

4. Estimation de coûts et plan de financement

4.1. **Coût estimé des activités.** L'appui ciblé dont le coût est estimé à 4,584 millions de dollars EU pour une durée de 20 mois, sera cofinancé à 100% par la BAD et le PNUD, sur la base des ressources respectivement de la FEF avec un apport de deux (2) millions d'UC, soit 2,934 millions de dollars EU (pour une durée de 20 mois), et des Programmes de travail annuels PTA 2009 et 2010 du PNUD pour un montant total de 1,650 millions de dollars EU. Le plan de financement par partenaire, et les ressources allouées par structures impliquées, sont décrits dans les tableaux ci-après.

Tableau 1: Ressources allouées par axe d'appui et par partenaire

Axes	BAD		PNUD		Total Général	
	UC	USD	UC	USD	UC	USD
Axe 1 - Planification stratégique et gestion budgétaire et de la dette	1 427 456	2 094 592	747 056	1 096 200	2 174 512	3 190 792
Axe 2 - Mobilisation, coordination et suivi-évaluation de l'aide	422 596	620 100	377 412	553 800	800 008	1 173 900
Total des deux axes	1 850 052	2 714 692	1 124 468	1 650 000	2 974 520	4 364 692
Frais de gestion PNUD (7%)	129 504	190 028	-	-	129 504	190 028
Evaluation indépendante	20 445	30 000	-	-	20 445	30 000
Total par partenaire	2 000 000	2 934 720	1 124 468	1 650 000	3 124 469	4 584 720

Tableau 2: Répartition de l'Appui Ciblé par structure bénéficiaire

Axes	Objectifs de l'Appui Ciblé	Résultats attendus	Départements ou structures bénéficiaires	Montant UC	Montant USD
1. Planification stratégique et gestion budgétaire et de la dette.	• Renforcer le système de planification stratégique et de S&E du DENARP et des OMD.	• Capacités d'élaboration des documents de politique et de mise en œuvre du DENARP, améliorées.	- Direction Générale du Plan. - Département de planification des Ministères techniques/sectoriels (MTS) et Société Civile (SC).	1 012 294	1 485 400
		• Capacités de production de statistiques en vue du suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH, renforcées.	- Institut National de la Statistique. - Département de statistique des Ministères en charge de la Santé et de l'Education.	678 901	996 192
	• Mettre en place une gestion budgétaire stratégique et axée sur les résultats.	• Capacités nationales en matière de préparation et exécution budgétaire, renforcées.	- Direction Générale du Budget. - Direction Générale du Plan. - Département Administratifs et Financiers des MTS (Education, Santé et Agriculture).	374 141	549 000
	• Renforcer les capacités nationales de gestion de la dette.	• Mécanisme de suivi et de gestion de la dette mis en place et rendu opérationnel.	- Direction Générale de la Dette. - Commission pour la gestion de la dette.	109 176	160 200
2. Mobilisation, coordination et suivi-évaluation de l'aide.	• Renforcer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.	• Capacités de mobilisation et de gestion efficace de l'aide renforcées.	- Direction de la Coopération Internationale. - Direction/Cellule de la coordination de l'aide.	351 107	515 200
		• Capacités de suivi du cycle des projets et programmes améliorées.	- Direction/Cellule de la coordination de l'aide. - Département de planification des MTS.	275 665	404 500
		• Mécanismes de suivi et de coordination technique de l'aide rendus opérationnels.	- Direction de la Coopération Internationale. - Direction/Cellule de la coordination de l'aide. - MTS et SC.	173 236	254 200
Total général				2 974 520	4 364 692

5. Cadre institutionnel de pilotage de l'appui

5.1. Le Gouvernement, la BAD et le PNUD, accordent une extrême priorité à cet appui ciblé d'urgence qui contribuera significativement, s'il est mis en œuvre rapidement et dans les délais, à améliorer la mise en œuvre du DENARP, ainsi que la capacité de mobilisation et d'absorption de l'aide. Dans ce contexte, le PNUD disposant d'une prééminence organisationnelle et logistique en Guinée-Bissau comparativement à la BAD, et compte tenu de son expertise reconnue dans les domaines du suivi de la mise en œuvre du DSRP et de la coordination de l'aide (y compris l'appui à la finalisation du DENARP et à la préparation de la table ronde de 2006 à Genève), il est proposé qu'il soit l'agence d'exécution de cet appui, moyennant des frais de gestion de sept pour cent (7%) du montant exécuté pour compte de la BAD. A cet effet, ses méthodes d'acquisition et de gestion financière, reconnues comme satisfaisant aux bonnes pratiques internationales en la matière, prévaudront. Par ailleurs, en ce qui concerne les décaissements, il est proposé que dès l'approbation de la requête, soixante pour cent (60%) de l'équivalent en dollars EU, des deux (2) millions d'UC fournis par la BAD soient décaissés sur le compte du PNUD à New York, et que les 40% restants soient décaissés en fin janvier 2010, après utilisation d'au moins 50% des ressources initiales, et la soumission d'un rapport d'activités détaillé.

5.2. Il est proposé que la coordination interne soit assurée par le Directeur général du Plan (DGP), désigné par arrêté ministériel, et qu'il bénéficie d'une indemnité dans ce cadre. Il bénéficiera pour réaliser cette tâche, de l'appui et de l'orientation méthodologique et opérationnelle des deux experts internationaux macroéconomistes. Il est proposé que le suivi externe soit assuré prioritairement par le PNUD, en coordination et avec l'appui du Bureau de programme national (BPN) de la BAD à Bissau, en liaison avec les départements concernés à leurs sièges respectifs. Les autorités, le PNUD et la BAD seront tenus informés grâce à la soumission régulière des rapports trimestriels d'activités rédigés par cette équipe, selon le format habituellement utilisé par le PNUD. Ils devront néanmoins couvrir, pour le trimestre concerné, les aspects liés à l'exécution des activités de l'appui, y compris l'état d'avancement, les dépenses, la programmation du travail, l'analyse des écarts enregistrés par rapport aux indicateurs de résultats, ainsi que les éventuels problèmes rencontrés et les solutions proposées. Ils donneront aussi un aperçu des activités pour le trimestre suivant. Les assistants techniques et les cadres et experts nationaux contribueront à la préparation des rapports périodiques de suivi dans leurs domaines respectifs. En vue d'assurer un suivi et orientation globaux des activités, il est prévu par ailleurs la réalisation de réunions semestrielles ou ad hoc quand jugé nécessaire dans le cadre d'un comité de coordination et d'orientation (CCO) présidé par le Ministre de l'EPIR ou, dans son absence, par le Secrétaire d'Etat au Plan, et dont la composition sera formalisée par la suite à travers un arrêté ministériel. Le CCO sera assisté par une assistante administrative, recrutée à cet effet. La matrice des actions, incluant leur coût estimatif, le chronogramme des activités par trimestre et les indicateurs de résultats ainsi que les termes de références de l'expertise résidentielle de principale, pour la mise en œuvre de cet appui, sont détaillés en annexe 1 et 2.

Objectifs	Résultats	Principales actions	Budget en USD																	
			Planification des actions						2009						2010					
			2009		2010		2009		2010		2009		2010		2009		2010			
T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	BAD	PNUD	BAD	PNUD	BAD	PNUD	BAD	PNUD	Total					
	- Plan de mise en œuvre du SNE élaboré et adopté en mi-2010.	1.1.2.9 Appui aux opérations du Recensement Général de la Population et de l'Habitat- RGPH (notamment l'appui en carburant, à l'entretien et à l'assurance des trois véhicules déjà fournis à l'INE), à la digitalisation et le traitement des données résultants du RGPH et à la réalisation de 19 études thématiques prévues. 1.1.2.10 Appui à la création d'un centre de documentation ainsi que d'un site Internet au MEPIR.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	193,000			
Sous-total 1.1.2			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	106,192				
Total 1.1			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	996,192				
1.2 Mettre en place une gestion budgétaire stratégique et axée sur les résultats.	1.2.1 Capacités nationales en matière de préparation et exécution budgétaire, renforcées. Indicateurs: - Au moins 10 cadres nationaux formés dans les domaines visés (voir ci-contre) en 2009 et 2010; - 1 CDMT global préliminaire disponible en fin 2009; - 1 CDMT sectoriel disponible en fin 2010 pour 3 secteurs.	1.2.1.1 Recrutement d'un expert international pour appuyer l'élaboration des CDMT global et sectoriels (20 mois sur l'ensemble de la période). 1.2.1.2 Formation initiale et continue des cadres nationaux pour le cadrage macro-économique et budgétaire ainsi que pour l'élaboration des CDMT global et sectoriels. 1.2.1.3 Louage de service de dix cadres nationaux-homologues formés dans les domaines sus visés (voir 1.2.2.). 1.2.1.4 Appui à l'évaluation des besoins prioritaires pour l'accélération de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. 1.2.1.5 Appui à l'élaboration des CDMT global et sectoriels.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	340,000			
Total 1.2			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	50,000				
1.3 Renforcer les capacités nationales de gestion de la dette.	1.3.1 Mécanisme de suivi et de gestion de la dette mis en place et rendu opérationnel. Indicateurs: - Au moins 3 experts formés en statistique et analyse du portefeuille de la dette; - 1 bulletin statistique de la dette publié en 2009 et 2 bulletins en 2010; - 4 ateliers thématiques sur la gestion de la dette sont animés en 2009 et 2010.	1.3.1.1 Recrutement d'un expert/consultant en gestion de la dette (3 mois sur la période). 1.3.1.2 Formation et développement des capacités dans les domaines des statistiques et de l'analyse du portefeuille de la dette. 1.3.1.5 Louage de service de trois cadres nationaux-homologues formés. 1.3.1.4 Production de bulletins statistiques de la dette. 1.3.1.6 Animation d'ateliers sur les statistiques de la dette et sur l'analyse du portefeuille de la dette. 1.3.1.7 Réalisation périodique de réunions pour la gestion de la dette dans le cadre de la Commission pour la gestion de la dette.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	66,000			
Total 1.3			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	35,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	19,200				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	20,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	10,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	10,000				
Total 1.3			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	160,200				

Axe 2 - Mobilisation, coordination et suivi-évaluation de l'aide

Objectifs	Résultats/Indicateurs	Principales actions	Budget en USD																	
			Planification des actions						2009						2010					
			2009		2010		2009		2010		2009		2010		2009		2010			
T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	BAD	PNUD	BAD	PNUD	BAD	PNUD	BAD	PNUD	Total					
2.1 Renforcer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.	2.1.1 Capacités de mobilisation et de gestion efficace de l'aide renforcées. Indicateurs: - Au moins 3 cadres nationaux formés dans les domaines visés (voir 2.1.1.4) en 2009 et 2010; - Stratégie de mobilisation de ressources et respectif plan d'actions élaborés fin 2009; - 2 rapports sur l'efficacité de l'aide produits fin 2009 et fin 2010.	2.1.1.1 Recrutement d'un expert international spécialiste des questions de mobilisation, de coordination et de suivi de l'efficacité de l'aide (15 mois sur la période). 2.1.1.2 Recrutement d'un expert international pour la formation dans le domaine des techniques de négociation et de mobilisation des ressources (3 mois sur la période). 2.1.1.3 Recrutement d'un consultant pour le suivi de la mise en œuvre tripartite (autorités-partenaires-SC) de la Déclaration de Paris (5 mois sur la période). 2.1.1.4 Formation continue et développement des capacités des cadres nationaux dans les domaines suivants: i) techniques de négociation et de mobilisation de ressources; ii) gestion des accords et conventions signés avec les partenaires; S&E de l'efficacité de l'aide. 2.1.1.5 Louage de service trois 3 cadres nationaux-homologues formés dans les domaines susvisés (2.1.1.4). 2.1.1.6 Elaboration d'une stratégie de mobilisation de l'aide extérieure et de son plan de mise en œuvre. 2.1.1.7 Production et dissémination de rapports sur l'efficacité de l'aide.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	255,000			
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	66,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	110,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	35,000				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	19,200				
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	10,000				
Sous-total 2.1.1			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	20,000				
Total 2.1			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	515,200				

Annexe 2: Profil des experts internationaux

Termes des références en vue du recrutement d'un macro-économiste chargé d'appuyer le cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale et d'assurer l'orientation méthodologique des équipes en charge de la planification stratégique, de la gestion budgétaire et de la coordination de l'aide

Lieu d'affectation:	Ministère de l'Economie et de l'Intégration Régionale (MEPIR) - Bissau – République de Guinée-Bissau
Supervision:	Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (EPIR)
Date limite d'application:	26 avril 2009
Type de contrat:	ALD-5 International
Langues requises:	Français ou anglais. La maîtrise du portugais est un avantage.
Date de prise de fonctions:	Mai 2009
Durée du contrat:	Un an, renouvelable jusqu'à fin 2010 après évaluation des performances

1/ Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans les domaines de la planification stratégique des programmes et politiques de développement économique et social, et de la coordination de l'aide. Cette assistance est destinée, d'une part à renforcer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de l'économie, ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, et d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.

Dans le domaine de la planification stratégique de l'économie, il est prévu de renforcer les capacités de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, ainsi que de préparation et exécution budgétaire axée sur les résultats, mais également d'assurer un suivi effectif de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Indicateurs de Développement Humain (IDH).

En ce qui concerne la mobilisation et l'absorption de l'aide, il s'agit de renforcer les capacités de mobilisation et de gestion efficace de l'aide, d'améliorer le suivi du cycle des projets et programmes mis en œuvre par les partenaires, et de mettre en place des mécanismes de suivi et de coordination de l'aide plus efficaces.

La Guinée-Bissau met en œuvre depuis 2006 son document de stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DENARP). Un plan d'action pluriannuel et un Programme d'investissements publics ont été définis pour la période 2006-2008. Le Gouvernement envisage incessamment de réviser le DENARP et l'ensemble des documents opérationnels (plan d'actions et Programme d'investissements) pour les aligner sur la période 2010-2012. Le DENARP révisé devrait être appuyé par l'assistance du FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), ainsi que par l'aide fournie par les autres partenaires au développement. Toutes choses qui devront significativement contribuer à faciliter l'atteinte en 2010 du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Dans ce contexte, et afin de mieux préparer la réponse aux divers chocs extérieurs, le Gouvernement veut renforcer ses capacités de pilotage stratégique de l'économie en matière de formulation et de mise en œuvre du DENARP, et d'élaboration des cadres de dépenses publiques aux fins de développement. Plus spécifiquement, il veut asseoir une vision prospective de l'économie de la Guinée-Bissau, assurer un meilleur suivi des politiques et programmes, notamment du DENARP, améliorer la programmation des investissements publics et le cadrage macroéconomique et budgétaire, ainsi que les capacités de suivi des projets de développement et des indicateurs des OMD. Par ailleurs, la perspective de conclusion d'un programme avec le FMI, mais également de mobilisation de ressources additionnelles en vue du financement de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté nécessitent une amélioration de ses capacités de coordination et de suivi de l'aide pour en assurer une meilleure efficacité.

En vue d'assurer l'appui nécessaire au MEPIR pour la conduite de ce processus, notamment en matière d'avis et conseils opérationnels, il est prévu le recrutement d'un macro-économiste de haut niveau, qui sera par ailleurs chargé de l'orientation méthodologique et technique des équipes d'experts nationaux et internationaux qui seront recrutés dans le cadre de cet appui ciblé, et qui appuieront la planification stratégique, de la gestion budgétaire et de la coordination de l'aide.

2/ Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Ministre de l'EPIR, l'expert macro-économiste aura pour tâches et responsabilités principales:

➤ *En tant que conseiller auprès du MEPIR*

- Fournir aux Ministres en charge de l'Economie et des Finances ainsi qu'au Secrétaire d'Etat au Plan, les conseils et avis opérationnels leur permettant de mieux cerner et apprécier les questions relatives:
 - (i) à la coordination opérationnelle de la révision du DENARP et des instruments opérationnels de sa mise en œuvre (matrice des mesures, PAP et politiques sectorielles et inventaires des projets et programmes, PIP, CDMT global, CDMT sectoriels dérivés des approches de budgétisation par programmes au niveau des ministères sectoriels, cadre de suivi-évaluation);
 - (ii) aux règles, dispositifs et procédures de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques, et d'allocation des ressources pour le développement économique et social;
 - (iii) aux partenariats publics-privés, aux cadres de mobilisation des investissements privés, à la régulation des secteurs clés de l'économie, à la formulation de la réponse sur les mesures les moins coûteuses de faire face aux chocs internes et externes (crise financière, difficultés du secteur bancaire en liaison avec le financement de l'économie, etc.), au financement de l'économie et de la croissance dans un environnement contraignant (faiblesses de capacités et difficultés financières de l'Etat); et,
 - (iv) à la mobilisation de l'aide et aux mécanismes à mettre en place pour renforcer son appropriation et son absorption.
- Pour les besoins du Ministre de l'EPIR et du Secrétaire d'Etat au plan, assurer l'orientation méthodologique et la coordination avec le DG du Plan, de l'élaboration d'un rapport trimestriel sur la mise en œuvre des programmes et/ou politiques économiques et financiers du pays, notamment ceux visant à réduire la pauvreté et à améliorer les performances dans la gestion macroéconomique et des finances publiques.
- Fournir au Ministre de l'EPIR et au Secrétaire d'Etat au Plan, les conseils opérationnels pour la préparation par le Gouvernement des missions avec les institutions financières internationales et les autres partenaires au développement ainsi que pour l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes économiques et financiers du pays.
- Assister le Gouvernement dans le développement des capacités nationales de pilotage de l'économie en assurant la cohérence nécessaire aux différents appuis des partenaires en la matière, et en contribuant à l'élaboration du plan de formation des fonctionnaires de l'administration publique en tenant compte de la réforme administrative en cours, en étroite concertation avec le Centre National de formation administrative (CENFA).

➤ *En tant que team leader de l'équipe des experts nationaux et internationaux dans le cadre de l'assistance au MEPIR*

- Assurer la supervision et la coordination de l'ensemble des experts nationaux et internationaux en charge de la planification stratégique, de la gestion budgétaire et de la coordination de l'aide.
- Piloter et assurer la cohérence des différents plans et modules de formation dans les domaines de la planification stratégique, production et analyse statistique, gestion budgétaire et de la dette, ainsi que de coordination et suivi-évaluation de l'aide.
- Assurer l'orientation méthodologique du pilotage du processus de révision/actualisation du DENARP, du PAP et du PIP, ainsi que d'élaboration des plans sectoriels et régionaux.
- Fournir l'expertise et l'orientation technique nécessaire pour la dynamisation du cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi-évaluation du DENARP.
- Orienter le processus de mise en place d'une gestion budgétaire stratégique axée sur les résultats (CDMT global et sectoriel) ainsi qu'en matière de gestion de la dette extérieure.
- Fournir l'encadrement technique et méthodologique nécessaire pour le renforcement du mécanisme de suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH.
- Assurer l'orientation stratégique et méthodologique pour améliorer les performances en termes de mobilisation et d'absorption de l'aide.
- Elaborer les termes de référence des trois experts nationaux dont deux rattachés au cabinet du ministre du MEPIR, et l'un au cabinet du Premier ministre.
- Assurer la coordination du recrutement des experts nationaux, et des experts internationaux non résidentiels.
- Assurer l'orientation méthodologique de l'élaboration par le DG du Plan d'un rapport trimestriel faisant état de l'avancement des activités mises en œuvre dans le cadre de l'appui ciblé, ainsi que des recommandations en vue d'une meilleure orientation de celles-ci (notamment actualisation du plan de travail consolidé).

3/ Résultats attendus

A la fin de l'assistance technique, l'expert macro-économiste devra avoir contribué à assurer les résultats suivants:

- Capacités renforcées des cadres du MEPIR et du MF (Budget et Conjoncture) dans la formulation et la mise en œuvre des documents de politique (DENARP, PAP, PIP, CDMT, etc.), en matière d'appropriation des analyses sur les contraintes majeures entravant l'instauration d'un cycle durable de croissance et de réduction effective de la pauvreté ainsi que d'élaboration régulière de rapports trimestriels sur la mise en œuvre des programmes économiques et financiers du pays.
- Assistance effective au Gouvernement dans la préparation des missions avec les institutions financières internationales et l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes économiques et financiers (PAPC, FRPC, etc.).
- Renforcement effectif des capacités nationales dans le domaine du pilotage de l'économie à travers notamment: (i) la participation et la mise en cohérence de plans et modules de formation aussi bien dans le cadre de l'appui ciblé que de la réforme administrative en cours; (ii) l'existence d'un ensemble de documents méthodologiques et de procédures sur le pilotage de l'économie.
- Supervision, orientation méthodologique et coordination technique de l'ensemble des experts nationaux et internationaux assurées, en vue de permettre la cohérence et l'atteinte des résultats prévus dans le cadre de l'appui ciblé, notamment en ce qui concerne:
 - L'assurance d'un transfert réel de connaissances et de compétences techniques par l'assistance technique des cadres du MEPIR, du MF, des Ministères techniques et du Ministère des Affaires Etrangères, en matière de planification économique et de coordination technique de l'aide.
 - La mise en place d'outils de décision et de planification macroéconomique maîtrisés, et un système de programmation des investissements publics plus efficace.
 - La redynamisation du cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du DENARP;
 - La mise en place d'une gestion budgétaire stratégique axée sur les résultats tenant compte des priorités institutionnelles et sectorielles du Gouvernement (DENARP);
 - Le suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH à travers la disponibilité de statistiques plus fiables et de meilleure qualité;
 - L'amélioration des performances en termes de mobilisation et d'absorption de l'aide; et,
 - La disponibilité d'un corpus de rapports périodiques relatifs à la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.

4/ Qualification et expérience professionnelle

- Etre titulaire d'au moins un Master (Bac +5) en sciences économiques, avec des aptitudes reconnues dans les domaines suivants: macro-économie et économie internationale, finances publiques, monnaie, et économie du développement.
- Maîtrise de la dimension sociale du développement économique et plus particulièrement la problématique de la pauvreté et de la croissance.
- Avoir au moins 10 ans d'expériences dans les discussions et le conseil à des Gouvernements africains et/ou des institutions financières multilatérales et/ou régionales de développement, sur les questions suivantes : (i) l'élaboration de documents de politique de développement (DSRP) et leur financement (financement bancaire, finances publiques, mobilisation de l'investissement privé étranger, etc.); (ii) la préparation des missions et discussions avec les partenaires au développement (FMI, Banque mondiale, BAD, Union européenne, UEMOA, PNUD, etc.); (iii) la mobilisation et la coordination de l'aide, plus spécifiquement la préparation de tables rondes, de réunion des bailleurs de fonds, etc.
- Avoir une bonne connaissance du processus d'intégration sous-régionale et d'harmonisation du cadre juridique des finances publiques dans l'UEMOA (règles de procédures et directives communautaires), ainsi que du système bancaire de l'UEMOA.
- Posséder une excellente expérience dans les pays en développement et notamment de la zone franc.
- La participation ou conduite dans la mise en œuvre de programmes ou plans de renforcement de capacités est un avantage.

5/ Compétences requises

- Excellentes capacités de meneur (Leadership) ainsi que de communication et de travail en équipe.
- Excellentes compréhension des grands enjeux internationaux (crise financière et financement des pays en développement, etc.).
- Professionnalisme, assurant un haut niveau d'analyse et d'organisation dans l'accomplissement des différentes tâches.

- Excellente capacité d'analyse et d'élaboration de rapports sur la mise en œuvre de programmes/politiques économiques et financiers.
- Excellentes aptitudes de formateur.
- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Une connaissance de l'environnement socio institutionnel et économique de la Guinée-Bissau, serait un avantage.
- Maîtriser parfaitement la langue française ou anglaise. La maitrise du portugais est un avantage.

Termes des références en vue du recrutement d'un expert macro-économiste pour appuyer la Direction générale du Plan dans l'élaboration et le suivi-évaluation de programmes de réduction de la pauvreté, du PIP et des PAP

Lieu d'affectation:	Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR)
Supervision:	Ministre du MEPIR
Coordination technique:	Directeur Général du Plan en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en charge d'assurer l'orientation méthodologique des différentes équipes dans le cadre de l'assistance au renforcement des capacités du MEPIR
Date limite d'application:	26 avril 2009
Type de contrat:	ALD-3 International
Langues requises:	Français ou anglais. La maitrise du portugais est un avantage.
Date de prise de fonctions:	Mai 2009
Durée du contrat:	Un an, renouvelable jusqu'à fin 2010 après évaluation des performances

1/ Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans les domaines de la planification stratégique des programmes et politiques de développement économique et social, et de la coordination de l'aide. Cette assistance est destinée, d'une part à renforcer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de l'économie, ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, et d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.

Dans le domaine de la planification stratégique de l'économie, il est prévu de renforcer les capacités de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, ainsi que de préparation et exécution budgétaire axée sur les résultats, mais également d'assurer un suivi effectif de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Indicateurs de Développement Humain (IDH).

Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DENARP) sur lequel de nombreux partenaires s'appuient pour fournir de l'aide à la Guinée-Bissau, ne fait pas l'objet de suivi systématique. Le mécanisme de suivi mis en place sous la Direction générale du plan (DGP) reste peu opérationnel, faute de ressources humaines en quantité et qualité suffisante et de moyens techniques et financiers adéquats. Le suivi effectif de la mise en œuvre du DENARP est par ailleurs pénalisé par le manque de partage d'information entre les ministères et par la faible participation de la société civile dans ce processus. Les capacités de formulation et de mise en œuvre des plans sectoriels et régionaux de développement demeurent elles aussi faibles en même temps que la programmation des investissements dans une perspective de prise en compte des priorités du DENARP à travers les actions du PAP et projets du PIP dans le budget de l'Etat n'est pas assurée.

Le DENARP et les documents de son opérationnalisation, le Plan d'actions pluriannuel (PAP) et le programme d'investissements publics (PIP), devraient faire l'objet de révision au courant de l'année. Le DENARP révisé et aligné sur la période 2010-2012 devrait être appuyé par l'assistance du FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), ainsi que par l'aide fournie par les autres partenaires au développement. Toutes choses qui devront significativement contribuer à faciliter l'atteinte en 2010 du point d'achèvement de l'initiative PPTE. La revivification et la dynamisation du mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du DENARP s'avère donc vitale non seulement pour l'évaluation et révision du DENARP mais aussi pour permettre au gouvernement de participer pleinement dans la préparation et accompagnement d'un nouveau programme soutenu par la FRPC du FMI.

C'est dans ce sens que le Gouvernement envisage de renforcer ses capacités de pilotage stratégique de l'économie à travers notamment le recrutement d'un macro-économiste pour appuyer la DGP en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de réduction de la pauvreté, du PIP et des PAP. L'expert macro-économiste travaillera en étroite concertation avec l'expert macro-économiste chargé d'appuyer le cabinet du Ministre de l'EPIR et d'assurer l'orientation méthodologique des équipes en charge de la planification stratégique, de la gestion budgétaire et de la coordination de l'aide

2/ Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du DG du Plan, l'expert macro-économiste aura pour tâches et responsabilités principales de:

- Fournir au DG du Plan et aux cadres du MEPIR, en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en charge de l'orientation méthodologique des équipes dans le cadre de l'appui ciblé au MEPIR, les conseils et avis opérationnels leur permettant de mieux cerner et apprécier les questions relatives:
 - (i) à la coordination opérationnelle de la révision du DENARP et des instruments opérationnels de sa mise en œuvre en associant notamment la participation de la société civile (Matrice des mesures, PAP et politiques sectorielles et inventaires des projets et programmes, PIP, CDMT global, CDMT sectoriels dérivés des approches de budgétisation par programmes au niveau des ministères sectoriels, cadre de suivi-évaluation);
 - (ii) à l'analyse approfondie du marché de l'emploi, à la régulation des secteurs clés de l'économie, à la formulation de la réponse sur les mesures les moins coûteuses de faire face aux chocs internes et externes (crise financière, difficultés du secteur bancaire en liaison avec le financement de l'économie, etc.), au financement de l'économie et de la croissance dans un environnement contraint (faiblesses de capacités et difficultés financières de l'Etat);
 - (iii) à la contribution de la Direction générale du Plan au cadrage macroéconomique, ainsi qu'à l'élaboration d'instruments de pilotage de l'économie, notamment les modèles de micro simulation intégrant les bases de données et indicateurs de pauvreté, visant à cerner l'impact ex-ante des changements de régimes d'allocation des ressources sur la croissance, les indicateurs de pauvreté, etc.
- Pour les besoins du Ministre de l'EPIR, du Secrétaire d'Etat au plan, et du DG du Plan, contribuer à la coordination de l'élaboration d'un rapport trimestriel sur la mise en œuvre des programmes ou politiques économiques et financiers du pays, notamment ceux visant à réduire la pauvreté et à améliorer les performances dans la gestion macroéconomique et des finances publiques.
- Appuyer les cadres du MEIR, en coordination avec le PNUD, à finaliser l'exercice d'évaluation des coûts (costing) pour l'atteinte des OMD et à réaliser l'évaluation de la pauvreté;
- Appuyer les cadres du MEPIR à réviser le DENARP, actualiser les PAP, le PIP, les cadres budgétaires, et les cadres du suivi-évaluation.
- Appuyer les cadres du MEPIR et des Ministères techniques/sectoriels dans l'élaboration des plans sectoriels et régionaux de développement ainsi que des rapports de suivi du DENARP.
- Contribuer, en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en charge de l'orientation méthodologique des équipes, à la préparation par le Gouvernement des missions avec les institutions financières internationales et les autres partenaires au développement.
- Assister le Gouvernement dans le développement des capacités nationales de pilotage de l'économie à travers:
 - L'élaboration ou la contribution à l'élaboration de plans et modules de formation ainsi que des notes méthodologiques/techniques dans les domaines de: l'analyse de projets et programmes; l'élaboration de plans d'actions de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, des programmes d'investissements publics, des plans sectoriels et régionaux; les méthodes de S&E y compris des programmes de réduction de la pauvreté, et; la gestion basée sur les résultats;
 - En assurant la formation ou l'organisation de formations dans les domaines susvisés;
 - En contribuant, en étroite concertation avec le Centre National de formation administrative (CENFA), à l'élaboration du plan national de formation des fonctionnaires de l'administration publique.
- En étroite concertation avec le DG du plan, assurer l'évaluation des performances des 8 cadres nationaux formés dans les domaines susvisés et retenus pour appuyer la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.
- Produire des rapports trimestriels faisant état de l'avancement des activités mises en œuvre et des recommandations en vue d'une meilleure orientation de celles-ci (actualisation du plan de travail).

3/ Résultats attendus

A la fin de l'assistance technique, l'expert macro-économiste devra avoir contribué à assurer les résultats suivants:

- Capacités renforcées des cadres du MEPIR et du MF (Budget et Conjoncture), à s'approprier les analyses sur les contraintes du développement économique et de leur financement, dans le cadre de la formulation des documents de politique et de leur mise en œuvre (DENARP, etc.), et à élaborer régulièrement des rapports trimestriels sur la mise en œuvre des programmes économiques et financiers du pays.
- Assistance effective au Gouvernement dans la préparation des missions avec les institutions financières internationales, et accompagnement de la mise en œuvre des programmes économiques et financiers (PAPC, FRPC, etc.).
- Contribution assurée au développement des capacités nationales dans le domaine du pilotage de l'économie à travers l'élaboration de plans/modules formation et notes méthodologiques/techniques, la réalisation de formations dans les domaines susvisés et la participation à la mise en cohérence du plan de formation des cadres de la fonction publique dans le cadre de la réforme administrative en cours.
- Mise en place d'outils de décision et de planification macroéconomique maîtrisés, et un système de programmation des investissements publics plus efficace.
- Redynamisation du cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du DENARP.
- mise en place d'une gestion budgétaire stratégique axée sur les résultats tenant compte des priorités institutionnelles et sectorielles du Gouvernement (DENARP).
- Exercices d'évaluation des coûts (costing) des OMD et d'évaluation de la pauvreté finalisés; et les résultats utilisés pour réviser le DENARP, affiner les PAP, le PIP, les cadres budgétaires, et les cadres du suivi-évaluation.
- Capacités renforcées en termes d'appropriation par les cadres bissau-guinéens des études visant à cerner les contraintes majeures entravant l'instauration d'un cycle durable de croissance et de réduction effective de la pauvreté; et,
- Corpus de rapports périodiques disponibles, de mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.

4/ Qualification et expérience professionnelle

- Etre titulaire d'au moins un Master (Bac+5) en sciences économiques et/ou en statistique/économétrie, avec des aptitudes reconnues dans les domaines suivants: macro-économie et économie internationale, monnaie, économie du développement et finances publiques.
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans l'analyse, l'élaboration de documents de politiques, la gestion économique dans une administration publique d'un pays africain, et ou avec une institution internationale.
- Avoir une expérience dans la mise en place d'instruments de pilotage de la mise en œuvre du DSRP (matrice des mesures, PAP, PIP, CDMT, Cadre de suivi-évaluation, etc.).
- Avoir une expérience certaine en matière de gestion statistique des données, notamment de la collecte, de l'analyse, et la gestion des données socio-économiques.
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des modèles de cadrage macroéconomique et budgétaire, ainsi que d'autres types de modélisation macroéconomique (micro simulation, etc.) spécifiquement dédiés aux outils de simulation des mesures de politique économiques et structurelles, sur les indicateurs de pauvreté.
- Avoir une expérience pratique de l'analyse, de l'évaluation, et de la mise en place de CDMT (global et sectoriel), ainsi que du costing des OMD et l'évaluation de la pauvreté.
- Avoir une expertise dans l'analyse des questions de gouvernance économique.
- La participation ou conduite dans la mise en œuvre de programmes ou plans de renforcement de capacités serait un avantage.

5/ Compétences requises

- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Excellente compréhension des grands enjeux internationaux (crise financière et financement des pays en développement, etc.).
- Professionnalisme, assurant un haut niveau d'analyse et d'organisation dans l'accomplissement des différentes tâches.

- Excellente capacité d'analyse et d'élaboration de rapports sur la mise en œuvre de programmes/politiques économiques et financiers.
- Excellentes aptitudes de formateur.
- Être capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Maîtriser parfaitement la langue française ou anglaise. La maîtrise du portugais est un avantage.

Termes des références en vue du recrutement d'un expert en statistiques démographiques et sociales

Lieu d'affectation:	Institut National de la Statistique (INE), Ministère de l'Economie et de l'Intégration Régionale (MEPIR) - Bissau – République de Guinée-Bissau
Supervision:	Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (EPIR)
Coordination technique:	Directeur Général de l'INE en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en charge d'assurer l'orientation méthodologique des différentes équipes dans le cadre de l'assistance au renforcement des capacités du MEPIR
Date limite d'application:	26 avril 2009
Type de contrat:	ALD-4 International
Langues requises:	Français ou anglais. La maîtrise du portugais est un avantage.
Date de prise de fonctions:	Mai 2009
Durée du contrat:	Un an, renouvelable jusqu'à fin 2010 après évaluation des performances

1/ Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans les domaines de la planification stratégique des programmes et politiques de développement économique et social, et de la coordination de l'aide. Cette assistance est destinée, d'une part à renforcer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de l'économie, ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, et d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.

Dans le domaine de la planification stratégique de l'économie, il est prévu de renforcer les capacités de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, ainsi que de préparation et exécution budgétaire axée sur les résultats, mais également d'assurer un suivi effectif de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Indicateurs de Développement Humain (IDH).

La Guinée-Bissau est en phase de finalisation de son troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et devrait par ailleurs réaliser son deuxième exercice d'évaluation de la pauvreté. L'Institut National de la Statistique (INE) chargé de conduire ces exercices est également la structure de l'Etat responsable pour la production de statistiques économiques et sociales.

Par ailleurs, l'INE s'est engagé depuis 2005 dans un processus de réforme de son cadre institutionnel ayant abouti en 2008 à un nouveau système national de statistique (SNE) qui constitue désormais le cadre cohérent de son intervention. Les plans de mise en œuvre du SNE devraient permettre d'atteindre les objectifs assignés à l'INE, notamment ceux de la production et actualisation d'indicateurs pertinents, à travers l'exécution des activités statistiques suivant une approche respectant un calendrier et une planification, dont les RGPH, les enquêtes sociales et démographiques, les évaluations de la pauvreté, la gestion de bases de données économiques et sociales, etc.

L'amélioration des capacités de production de statistiques démographiques et sociales fiables et de qualité est également essentielle pour le processus de suivi-évaluation de la mise en œuvre du document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DENARP) dont la révision et actualisation sont en cours.

Dans ce contexte, et pour accompagner le processus de renforcement des capacités de l'INE mais aussi pour

assurer le suivi des OMD et des IDH en étroite liaison avec le processus de suivi-évaluation de la mise en œuvre du DENARP, il est prévu le recrutement d'un expert international en statistiques démographiques et sociales.

2/ Tâches et responsabilités

Sous l'autorité de la Ministre de l'EPIR et la coordination du Directeur de l'INE, l'expert statisticien aura pour tâches et fonctions principales, outre l'élaboration de rapports trimestriels d'activités:

- ***Dans le domaine de la production et diffusion de données et informations statistiques***
 - Appuyer le processus de traitement et analyse des données dans le cadre du RGPH.
 - Participer dans la coordination, la réalisation et la validation des 19 études thématiques prévues dans le cadre du RGPH.
 - Appuyer le processus de préparation et de réalisation de l'évaluation de la pauvreté en vue de la révision du DENARP, ainsi que la réalisation des enquêtes démographiques/sociales ou tout autre exercice permettant la production d'informations et indicateurs statistiques.
 - Appuyer la mise en place de systèmes/mécanismes d'information sur les statistiques démographiques et sociales, à travers notamment:
 - la contribution au développement, à la gestion et actualisation de bases de données de DevInfo.
 - la production et diffusion de rapports sur les OMD et l'IDH, ainsi que de bulletins et tableaux de bord statistiques.
 - l'organisation de séminaires et/ou réunions de sensibilisation/dissémination d'informations.
 - l'appui à la gestion du site Internet et du centre de documentation du MEPIR.

- ***Dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités des ressources humaines***
 - Identifier et évaluer les besoins de formation à moyen et long termes des agents de l'INE, ainsi que des départements de statistique des Ministères Sectoriels (MS) en tenant compte du Programme de Réforme et de Renforcement des Capacités de l'Administration Publique, ainsi que des appuis des autres partenaires dans ce domaine.
 - Proposer un plan et des modules de formation dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, en étroite collaboration avec le Centre National de Formation Administrative (CENFA).
 - Assurer la formation des agents de l'INE et des départements de statistique des Ministères sectoriels, notamment dans le cadre du (CENFA) et « on job », dans le domaine des statistiques démographiques et sociales de base, l'analyse statistique ainsi que du suivi de la pauvreté, des OMD et des IDH.
 - Proposer des notes méthodologiques et des outils/techniques d'analyse cartographique/géographique, mais également pour la saisie, le traitement et l'analyse de données collectées dans le cadre du RGPH, les enquêtes démographiques et sociales, l'évaluation de la pauvreté ou toute autre activité statistique.
 - Elaborer les termes de références des cinq cadres nationaux bénéficiaires des formations dans les domaines visés et sélectionnés pour appuyer la production de statistiques démographiques et sociales.
 - En étroite concertation avec le DG de l'INE, assurer l'évaluation des performances des 5 cadres nationaux formés dans les domaines susvisés et retenus pour appuyer la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.

- ***Dans le cadre de l'opérationnalisation du SNE et du suivi-évaluation du DENARP***
 - Conseiller et apporter les avis nécessaires au Ministre de l'EPIR ainsi qu'au Directeur général de l'INE pour l'accélération de l'opérationnalisation du SNE.
 - Contribuer à l'élaboration et exécution du plan de mise en œuvre du SNE.
 - Sur la base des expériences d'autres pays, assurer la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion de systèmes nationaux de statistiques et de suivi-évaluation de stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

L'expert international devra fournir un rapport trimestriel faisant état de l'avancement des activités mises en œuvre et des recommandations en vue d'une meilleure orientation de celle-ci (actualisation du plan de travail).

3/ Résultats attendus

A la fin de l'assistance technique, l'expert international devra assurer les résultats suivants:

- Appui assuré à la réalisation d'activités statistiques, notamment l'évaluation de la pauvreté, la réalisation d'enquêtes démographiques et sociales ainsi qu'au traitement des données/informations résultant du RGPH.
- Contribution effective à l'élaboration des rapports sur les OMD/IDH, de bulletins/tableaux de bord de statistiques et des 19 études thématiques dans le cadre du RGPH.

- Mise en place d'un système/mécanisme d'information sur les statistiques démographiques et sociales assurée.
- Plan/modules de formation ainsi que des outils méthodologiques/techniques suivant une identification à court, moyen et long termes des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, élaborés.
- Capacités de production d'informations et données statistiques renforcées, à travers notamment la formation et le développement des capacités d'au moins cinq statisticiens au niveau de l'INE et des MTS.
- Contribution assurée à l'élaboration, validation et diffusion du Plan de mise en œuvre du SNE.
- Rapports d'activités fournis dans les délais impartis.

4/ Qualification et expérience professionnelle

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien et/ou d'un diplôme supérieur de niveau Master en statistique, économétrie, et/ou démographie, ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir des aptitudes reconnues dans le développement d'outils/techniques de production et gestion de données/informations démographiques et sociales.
- Avoir une expérience avérée dans la conduite et gestion d'importantes activités statistiques dont les RGPH, les enquêtes démographiques et sociales, l'évaluation de la pauvreté, le MICS, le QUIBB, etc.
- Avoir au moins 8 ans d'expérience dans un institut de statistique national ou dans une organisation intervenant en matière de mise en place et gestion de systèmes nationaux de statistique.
- Excellente expérience dans les pays en développement, une expérience dans la zone UEMOA serait un avantage.

5/ Compétences requises

- Avoir une maîtrise du développement informatique à but d'analyse des données.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de statistiques, notamment CsPro, SPSS, STATA, et DevInfo.
- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Professionnalisme, assurant un haut niveau d'analyse et d'organisation dans l'accomplissement des différentes tâches.
- Excellente capacité d'analyse et d'élaboration de rapports dans le domaine statistique.
- Excellentes aptitudes de formateur.
- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Maîtriser parfaitement la langue française ou anglaise. La maîtrise du portugais est un avantage.

Termes des références en vue du recrutement d'un expert macro-économiste pour l'élaboration des cadres de dépenses à moyen terme global et sectoriels

Lieu d'affectation:	Ministère des Finances
Supervision:	Secrétaire d'Etat à la fiscalité et au Budget
Coordination technique:	Directeur Général du Budget en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en charge d'assurer l'orientation méthodologique des différentes équipes dans le cadre de l'assistance au renforcement des capacités du MEPIR
Date limite d'application:	26 avril 2009
Type de contrat:	ALD-4 International
Langues requises:	Français ou anglais. La maîtrise du portugais est un avantage.
Date de prise de fonctions:	Mai 2009
Durée du contrat:	Un an, renouvelable jusqu'à fin 2010 après évaluation des performances

1/ Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans les domaines de la planification stratégique des programmes et politiques de développement économique et social, et de la coordination de l'aide. Cette assistance est destinée, d'une part à renforcer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de

l'économie, ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, et d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.

Dans le domaine de la planification stratégique de l'économie, il est prévu de renforcer les capacités de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, ainsi que de préparation et exécution budgétaire axée sur les résultats, mais également d'assurer un suivi effectif de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Indicateurs de Développement Humain (IDH).

Le document de stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DENARP) qui est mis en œuvre depuis 2006 non seulement ne fait pas l'objet de suivi systématique comme par ailleurs n'est pas pris en compte dans le cadre du budget de l'Etat. En effet, les liens structurants entre la Stratégie nationale et les plans sectoriels avec le budget de l'Etat sont inexistantes, en raison de l'absence de gestion budgétaire basée sur les résultats. Le Gouvernement envisage incessamment de réviser le DENARP et l'ensemble des documents opérationnels (plan d'actions et Programme d'investissements) pour les aligner sur la période 2010-2012. Le DENARP révisé devrait être appuyé par l'assistance du FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), ainsi que par l'aide fournie par les autres partenaires au développement.

Dans ce sens, le Gouvernement veut renforcer ses capacités de pilotage stratégique de l'économie en matière de formulation et de mise en œuvre du DENARP mais aussi d'élaboration des cadres de dépenses publiques aux fins de développement. Plus spécifiquement, il veut asseoir une vision prospective de l'économie de la Guinée-Bissau, assurer un meilleur suivi des politiques et programmes et notamment du DENARP, améliorer la programmation des investissements publics et le cadrage macroéconomique et budgétaire.

En vue d'assurer l'appui nécessaire au Ministère des Finances, plus spécifiquement au Directeur général du Budget, et en liaison avec celui de l'Economie, il est prévu le recrutement d'un macro-économiste spécialiste en matière de préparation et d'exécution budgétaire, et de mise en place des CDMTs.

2/ Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Secrétaire d'Etat à la fiscalité et au Budget, et sous la coordination technique du Directeur général du Budget, l'expert macroéconomiste aura pour tâches et responsabilités principales de:

- Fournir au Secrétaire d'Etat, au DG du Budget, et aux cadres du MF et du MEPIR, les conseils et avis opérationnels leur permettant de mieux cerner et apprécier les questions relatives: (i) au processus de préparation et d'exécution budgétaire dans une perspective de budgets programmes/CDMT; (ii) les éventuelles réformes ou mesures en vue la réorganisation du cadre institutionnel en vue de la réalisation des CDMT; et, (iii) à la préparation des missions avec les partenaires, notamment les institutions financières internationales (FMI, etc.) et l'accompagnement de ma mise en œuvre de programmes économiques et financiers (FRPC, PACP).
- Assister le Gouvernement dans le développement des capacités nationales d'élaboration et d'exécution budgétaire, à travers notamment:
 - L'élaboration ou la contribution à l'élaboration des plans et modules de formation ainsi que des notes méthodologiques/techniques dans les domaines de: l'analyse et la gestion budgétaire; programmation sectorielle et cadrage macro-économique/budgétaire (y compris les aspects techniques de modélisation et de prévision); réalisation, mise en œuvre et suivi des CDMT; la gestion basée sur les résultats;
 - La formation ou l'organisation de formations dans les domaines susvisés ou dans tout autre domaine jugé nécessaire;
 - La contribution, en étroite concertation avec le Centre National de formation administrative (CENFA) à l'élaboration du plan national de formation des fonctionnaires de l'administration publique.
- Assurer la sensibilisation et information nécessaires pour la mise en place des CDMT (y compris à travers la réalisation de séminaires/réunions associant les membres du gouvernement, les parlementaires - membres des commissions spécialisées-, les techniciens du MF, MEPIR et MTS ainsi que la SC);
- Orienter et conseiller sur le choix du modèle de modélisation en vue de la réalisation du cadrage macro-économique/budgétaire.
- Appuyer les techniciens du MF, du MEPIR ainsi que des Ministères techniques/sectoriels (éducation, agriculture et santé) dans l'exercice de la réalisation des CDMT global et sectoriels.
- En étroite concertation avec le DG du budget, assurer l'évaluation des performances des 10 cadres nationaux formés dans les domaines susvisés et retenus pour appuyer la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.

- Produire des rapports trimestriels faisant état de l'avancement des activités mises en œuvre et des recommandations en vue d'une meilleure orientation de celle-ci (actualisation du plan de travail).

3/ Résultats attendus

A la fin de l'assistance technique, l'expert macroéconomiste devra avoir contribué à assurer les résultats suivants:

- Le MEPIR et le MF disposent de conseils et avis leur permettant de mieux maîtriser: (i) le processus de préparation et exécution budgétaire dans une perspective de budgets programmes/CDMT; (ii) la mise en œuvre d'éventuelles réformes ou mesures pour la réorganisation du cadre institutionnel en vue de la réalisation des CDMT; et (iii) la préparation des missions avec les partenaires, notamment les institutions financières internationales (FMI, etc.).
- Contribution effective à l'élaboration des plans/modules et outils méthodologiques en vue du développement des capacités nationales dans les domaines visés dans le cadre de l'appui ciblé mais élargement de la réforme administrative en cours.
- Capacités renforcées des cadres du MF, MEPIR et MTS, à travers notamment des actions de formation initiale et continue au niveau du CENFA et on job en vue de l'appropriation des étapes de préparation et d'exécution du budget dans une perspective de CDMT.
- Appui assuré à l'élaboration d'un CDMT global et au moins trois CDMT sectoriels;
- Sensibilisation/information sur la nécessité de la réalisation de CDMT en accordance avec le DENARP et les plans sectoriels et en vue d'assurer que le CDMT fasse partie intégrante du cycle budgétaire.
- Corpus de rapports périodiques disponibles sur le processus de préparation et d'exécution budgétaire, au titre de la mise en œuvre des activités de l'appui ciblé.

4/ Qualification et expérience professionnelle

- Etre titulaire d'au moins un Master (Bac+5) en sciences économiques, avec des aptitudes reconnues dans la gestion des finances publiques.
- Avoir au moins 8 années d'expériences dans la préparation et l'exécution budgétaire. Plus spécifiquement : (i) avoir travaillé pendant au moins 5 ans dans une Direction du budget d'un pays africain ; et, (ii) avoir conseillé un Gouvernement dans la mise en place d'instruments de pilotage de la préparation et de l'exécution du budget.
- Avoir une expérience avérée dans la conduite de discussions avec les institutions internationales, sur la gestion économique et financière de pays en développement, notamment africains.
- Avoir une expérience avérée dans la formation en matière de finances publiques (préparation et exécution budgétaire en général, et CDMT en particulier, etc.), ainsi qu'une expérience dans l'élaboration de projets d'appuis institutionnels visant à renforcer les capacités en matière de gestion économique et financière.

5/ Compétences requises

- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Excellentes compréhension des grands enjeux internationaux (crise financière et financement des pays en développement, etc.).
- Professionnalisme, assurant un haut niveau d'analyse et d'organisation dans l'accomplissement des différentes tâches.
- Excellente capacité d'analyse et d'élaboration de rapports sur la mise en œuvre de programmes/politiques économiques et financiers.
- Excellentes aptitudes de formateur.
- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Maîtriser parfaitement la langue française ou anglaise. La maîtrise du portugais est un avantage.

Termes des références en vue du recrutement d'un expert spécialiste des questions de mobilisation, de coordination et de suivi de l'efficacité de l'aide

Lieu d'affectation: Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR)
Supervision: Ministre du MEPIR
Coordination technique: Directeur général du Plan et Directrice générale de la Coopération Internationale, en étroite concertation avec l'expert macro-économiste en

	charge d'assurer l'orientation méthodologique des différentes équipes dans le cadre de l'assistance au renforcement des capacités du MEPIR.
Date limite d'application:	26 avril 2009
Type de contrat:	ALD-4 International
Langues requises:	Français ou anglais. La maîtrise du portugais est un avantage.
Date de prise de fonctions:	Mai 2009
Durée du contrat:	15 mois

1/ Contexte et justification

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans les domaines de la planification stratégique de programmes et politiques de développement économique et social ainsi que de la coordination de l'aide. Cette assistance est destinée, d'une part à renforcer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de l'économie ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation et d'absorption de l'aide.

En ce qui concerne l'aide, l'information sur l'aide en Guinée-Bissau reste fragmentaire et son suivi-évaluation laissés, quand cela s'avère être le cas, au seul bon vouloir du donateur. Son efficacité est aussi affectée par la faible appropriation nationale et la non application de normatifs ou instruments internationaux de gestion de l'aide, notamment ceux prévus dans le cadre de la Déclaration de Paris.

En effet, l'aide qui sert à financer les investissements publics, à appuyer le budget de l'Etat et à répondre aux priorités du développement, notamment ceux inscrits dans le cadre du Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DENARP), ne fait pas l'objet de suivi, coordination et évaluation systématiques. La coordination entre ministères transversaux, du point de vue de l'exécution des investissements publics à travers les projets/programmes, reste faible du fait de l'éparpillement et/ou du chevauchement des mandats et l'absence de mécanismes de coordination entre les ministères centraux et sectoriels. Les projets/programmes financés par les partenaires démarrent péniblement à cause du retard dans leur mise en vigueur alors que les projets en cours d'exécution connaissent des taux de réalisations financières au delà des taux de réalisation physique, indiquant souvent une mauvaise utilisation des ressources. Les capacités de négociation et de dialogue avec les partenaires sont également faibles, laissant souvent le pays en dehors de l'agenda de plusieurs partenaires. Tout ceci affecte les performances nationales en termes de mobilisation de ressources mais également l'efficacité de l'aide.

En vue d'améliorer ses performances en termes de mobilisation de ressources et d'absorption de l'aide, le Gouvernement souhaite recruter un expert international pour l'aider à coordonner ses efforts de renforcement des capacités dans trois domaines spécifiques: (i) mobilisation et gestion efficace de l'aide; (ii) suivi du cycle des projets et programmes; (iii) mécanismes de suivi et de coordination de l'aide.

2/ Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Ministre du MEPIR en charge des aspects de la coordination technique de l'aide, et en coordination avec le Directeur de la Coopération Internationale, l'expert international aura pour tâches et responsabilités principales:

- Fournir des avis techniques et des éléments d'analyses au Gouvernement, au SNU et à la BAD, ainsi qu'aux autres partenaires en matière de coordination et efficacité de l'aide, y compris en vue de la révision du cadre institutionnel de la coordination de l'aide.
- Proposer des notes méthodologiques et des outils/instruments pour la mise en place de mécanismes de coordination de l'aide, notamment en vue de la réalisation périodique de réunions de coordination interministérielles, entre le Gouvernement, la société civile et les partenaires, et dans le cadre des groupes de partenaires.
- Orienter et conseiller sur le choix d'un logiciel et base de données pour la gestion de l'aide.
- Orienter et conseiller sur le choix d'un système informatisé de suivi des projets/programmes.
- Coordonner l'élaboration et la diffusion de rapports de suivi sur l'efficacité de l'aide.
- Appuyer le MEPIR et la Direction de la Coopération dans l'élaboration et diffusion de revues annuelles de coopération.
- Coordonner et orienter l'élaboration de la stratégie nationale de mobilisation de ressources, ainsi que de son plan de mise en œuvre.
- Contribuer à la coordination et à l'orientation de l'élaboration des rapports de suivi des projets/programmes, ainsi que de tableaux de bord par secteur, région et partenaire.

- Coordonner et orienter les activités de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris par les partenaires et le Gouvernement.
- Assurer la cohérence nécessaire aux plans et modules de formation dans les domaines de techniques de négociations et de mobilisation de ressources, suivi-évaluation de l'efficacité de l'aide et suivi-évaluation des projets/programmes.
- Elaborer, en étroite concertation avec l'expert macro-économiste conseiller Principal, les termes de références (TDR) du consultant international chargé d'assurer le suivi de la Déclaration de Paris, de l'expert international en charge des formations dans les domaines des techniques de négociation et mobilisation de ressources et de celui en charge des formations dans le domaine de l'analyse et du suivi-évaluation des projets/programme.
- En étroite concertation avec le DG du Plan et de la Coopération Internationale, assurer l'évaluation des performances des 10 cadres nationaux formés dans les domaines susvisés et retenus pour appuyer la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé.
- Elaborer un rapport trimestriel faisant état de l'avancement des activités mises en œuvre dans le cadre de l'appui ciblé et des recommandations en vue d'une meilleure orientation de celles-ci (notamment actualisation du plan de travail consolidé).

3/ Résultats attendus

A la fin de l'assistance technique, l'expert spécialiste des questions de mobilisation, de coordination et de suivi de l'efficacité de l'aide devra assurer les résultats suivants:

- Le Gouvernement et l'ensemble des partenaires bénéficient d'avis techniques, et disposent d'éléments d'analyse pour la prise de décision en vue de l'amélioration de la coordination et de l'efficacité de l'aide.
- Le Gouvernement et les partenaires disposent d'outils/instruments pour mieux se coordonner notamment dans le cadre de leurs réunions de coordination, pour la mise en place d'un logiciel/base de données sur l'aide et un système de suivi des projets/programmes.
- Contribution assurée à l'élaboration périodique effective de rapports de suivi de l'aide, ainsi que de revues de coopération.
- Coordination et orientations assurées en vue:
 - de l'élaboration de la stratégie nationale de mobilisation de ressources ainsi que de son plan de mise en œuvre;
 - de l'élaboration des rapports de suivi des projets/programmes, ainsi que de tableaux de bord par secteur, région et partenaire;
 - du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris;
- Contribution à l'élaboration des plans et modules de formation dans les domaines de la mobilisation, coordination et suivi-évaluation technique de l'efficacité de l'aide, assurée;
- Rapports périodiques de mise en œuvre des activités dans le cadre de l'appui ciblé disponibles.

4/ Qualification et expérience professionnelle

- Etre titulaire d'au moins un Master (Bac +5) en sciences politiques, relations internationales et/ou économie, avec des aptitudes reconnues dans les domaines suivants: coordination et gestion de l'aide, négociation et mobilisation de ressources et suivi de la Déclaration de Paris.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience comme conseiller auprès de Gouvernements ou institutions internationales.
- Posséder une excellente expérience dans les pays en développement.
- La participation ou conduite dans la mise en œuvre de programmes ou plans de renforcement de capacités est un avantage.

5/ Compétences requises

- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Professionnalisme, assurant un haut niveau d'analyse et d'organisation dans l'accomplissement des différentes tâches.
- Excellente capacité d'analyse et d'élaboration de rapports sur le suivi-évaluation de l'efficacité de l'aide.
- Connaissance de logiciels/base de données gestion de l'aide.
- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Maîtriser parfaitement la langue française ou anglaise. La maîtrise du portugais est un avantage.